

RECENSEMENT • CENSUS

Recensement de 2021 : les cinq nouvelles questions sur la langue d'enseignement

Dominique Pépin-Filion, Statistique Canada
Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS)
30 janvier 2023





RECENSEMENT • CENSUS

Plan de la présentation d'aujourd'hui

1. Définition des critères d'admissibilité
2. Nouvelles questions sur la langue d'enseignement
3. Nouvelles variables du recensement
4. Résultats : instruction dans la langue officielle minoritaire



RECENSEMENT • CENSUS

Pour la première fois dans le Recensement

Cinq questions sur la langue d’instruction ont été posées dans le questionnaire abrégé et le questionnaire détaillé du Recensement.

- Principal objectif: était d’obtenir le nombre d’enfants admissibles à l’instruction dans la langue officielle de la minorité en fonction des critères énoncés à l’article 23 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.
- La « langue officielle de la minorité » désigne l’anglais au Québec et le français dans le reste du pays.



RECENSEMENT • CENSUS

Critères d'admissibilité au Québec

Un enfant dont le lieu habituel de résidence est au Québec est considéré comme admissible à l'instruction en anglais, si au moins un des critères suivants est respecté :

1. Au moins un des parents de l'enfant a fréquenté, **au primaire**, une école de langue anglaise au Canada.
2. L'enfant, un frère ou une sœur fréquente ou a fréquenté, **au primaire ou au secondaire**, une école de langue anglaise au Canada.

L'exigence de la *Charte* qu'au moins un des parents soit citoyen canadien n'est pas considérée ici.



RECENSEMENT • CENSUS

Critères d'admissibilité au Canada hors Québec

Un enfant dont le lieu habituel de résidence se trouve au Canada hors Québec le jour du recensement est considéré comme admissible à l'instruction en français, si au moins un des critères suivants est respecté :

1. Au moins un des parents de l'enfant a le français comme **langue maternelle**.
2. Au moins un des parents de l'enfant a fréquenté, **au primaire**, un programme régulier d'instruction en français dans une école de langue française au Canada.
3. L'enfant, un frère ou une sœur fréquente ou a fréquenté, **au primaire ou au secondaire**, un programme régulier d'instruction en français dans une école de langue française au Canada.

L'exigence de la *Charte* qu'au moins un des parents soit citoyen canadien n'est pas considérée ici.

Nouvelles questions sur la langue d'instruction

Les questions qui suivent servent à recueillir des données conformément à la *Charte canadienne des droits et libertés* en vue d'appuyer les programmes d'enseignement en français et en anglais au Canada.

12 Ce logement est-il situé au Québec?

- Non → Continuez à la question 13
 Oui → Passez à la question 16

13 Cette personne a-t-elle fait des **études primaires ou secondaires en français** au Canada (incluant dans un programme d'immersion)?

Cochez « X » un seul cercle.

- Oui (études actuelles ou passées)
 Non

→ Passez à l'étape E

- Oui (études actuelles ou passées)
 Non

→ Passez à l'étape E

14 Dans quel type de programme ces études en français ont-elles été effectuées?

- Un **programme régulier d'instruction en français** dans une **école de langue française**
 Un **programme d'immersion en français** dans une école de langue anglaise
 Les deux types de programmes

→ Passez à l'étape E

Autre programme — précisez :

- Un **programme régulier d'instruction en français** dans une **école de langue française**
 Un **programme d'immersion en français** dans une école de langue anglaise
 Les deux types de programmes

→ Passez à l'étape E

Autre programme — précisez :

15 Pendant combien d'années cette personne a-t-elle fréquenté un **programme régulier** d'instruction en français dans une **école de langue française**?

Nombre d'années au **primaire** (incluant la maternelle et l'école intermédiaire)

Nombre d'années

Nombre d'années au **secondaire**

Nombre d'années

→ Passez à l'étape E

Nombre d'années au **primaire** (incluant la maternelle et l'école intermédiaire)

Nombre d'années

Nombre d'années au **secondaire**

Nombre d'années

→ Passez à l'étape E

16 Cette personne a-t-elle fait des **études primaires ou secondaires dans une école de langue anglaise** au Canada (incluant dans un programme d'immersion)?

Cochez « X » un seul cercle.

- Oui (études actuelles ou passées)
 Non

→ Passez à l'étape E

- Oui (études actuelles ou passées)
 Non

→ Passez à l'étape E

17 Pendant combien d'années cette personne a-t-elle fait des **études dans une école de langue anglaise** au Canada (incluant dans un programme d'immersion)?

Nombre d'années au **primaire** (incluant la maternelle)

Nombre d'années

Nombre d'années au **secondaire**

Nombre d'années

Nombre d'années au **primaire** (incluant la maternelle)

Nombre d'années

Nombre d'années au **secondaire**

Nombre d'années



RECENSEMENT • CENSUS

Nouvelles questions (suite)

- Questions posées aux répondants vivant au Québec :

16 Cette personne a-t-elle fait des **études primaires ou secondaires dans une école de langue anglaise** au Canada (incluant dans un programme d'immersion)?

17 Pendant combien d'années cette personne a-t-elle fait des **études dans une école de langue anglaise** au Canada (incluant dans un programme d'immersion)?

Nombre d'années au **primaire**
(incluant la maternelle)

Nombre d'années

Nombre d'années au **secondaire**

Nombre d'années



RECENSEMENT • CENSUS

Nouvelles questions (suite)

- Les nouvelles questions ont été incluses dans les questionnaires 2A, 2A-L et 2A-R.
- Questions posées aux répondants vivant en dehors du Québec :

13 Cette personne a-t-elle fait des **études primaires ou secondaires en français** au Canada (incluant dans un programme d'immersion)?

14 Dans quel type de programme ces études en français ont-elles été effectuées?

- Un **programme régulier d'instruction en français** dans une **école de langue française**
- Un **programme d'immersion en français** dans une école de langue anglaise
- ↳ **Passez à la question 18**
- Les deux types de programmes

Autre programme — précisez :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--



RECENSEMENT • CENSUS

Nouvelles questions (suite)

- On a posé la question 15 aux personnes qui ont répondu « Un programme régulier d’instruction en français dans une école de langue française », « Les deux types de programmes », ou « Autre programme — précisez ».

15 Pendant combien d’années cette personne a-t-elle fréquenté un **programme régulier** d’instruction en français dans une **école de langue française**?

Nombre d’années au **primaire**
(incluant la maternelle et l’école intermédiaire)

Nombre d’années

Nombre d’années au **secondaire**

Nombre d’années

➔ **Passez à la question 18**



RECENSEMENT • CENSUS

Instruction dans la langue officielle minoritaire – Variables

Admissibilité à l’instruction dans la langue officielle minoritaire

- Admissibilité à l’instruction dans la langue officielle minoritaire (oui ou non).
- Admissibilité à l’instruction dans la langue officielle minoritaire par critère d’admissibilité détaillé.
- Admissibilité à l’instruction dans la langue officielle minoritaire par critère d’admissibilité unique ou multiple.

Études primaires ou secondaires dans la langue officielle minoritaire au Canada

- Type de programme d’instruction en français fréquenté au Canada (programme régulier ou immersion française).
- Type et niveau d’instruction en français fréquenté au Canada.
- Études primaires ou secondaires dans une école de langue anglaise au Canada

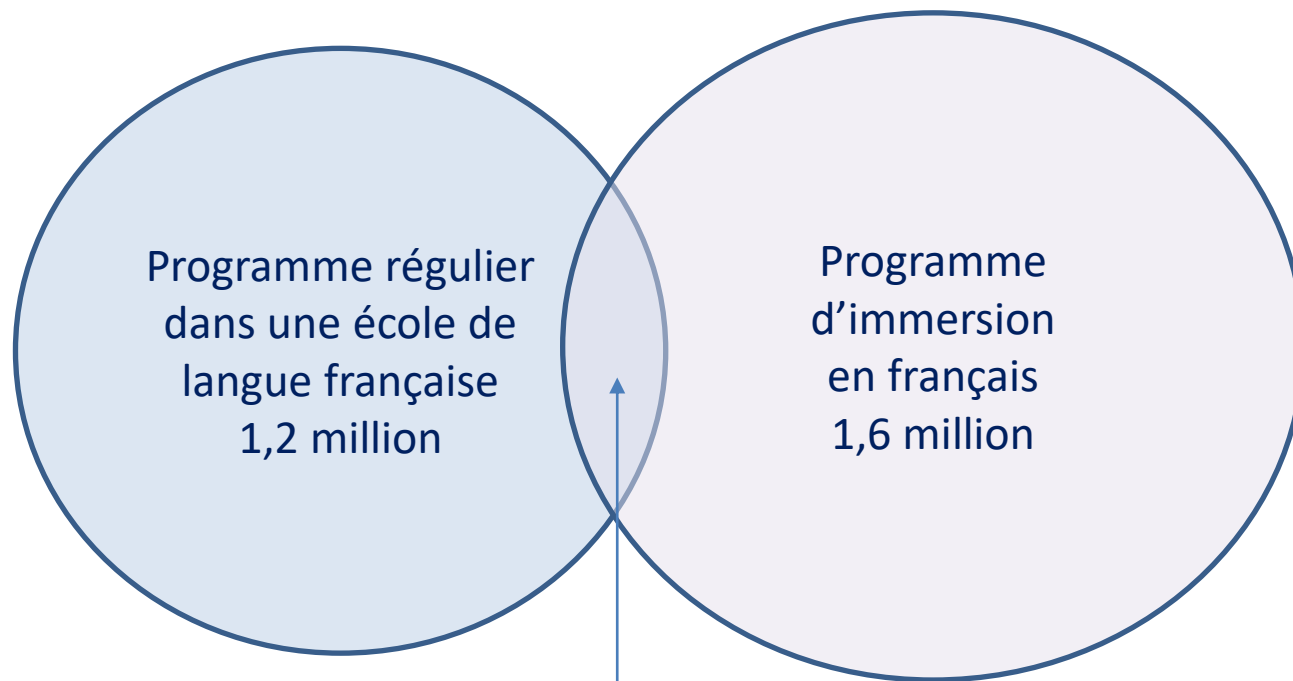
Nombre d’années d’études au primaire et au secondaire dans la langue officielle minoritaire au Canada

- Nombre d’années d’études **au primaire** dans une école de langue anglaise au Canada.
- ...dans un programme régulier d’instruction en français dans une école de langue française au Canada.
- Nombre d’années d’études **au secondaire** dans une école de langue anglaise au Canada.
- ...dans un programme régulier d’instruction en français dans une école de langue française au Canada.
- Nombre total d’années d’études **au primaire ou au secondaire** dans une école de langue anglaise au Canada.
- ...dans un programme régulier d’instruction en français dans une école de langue française au Canada.



RECENSEMENT • CENSUS

Au Canada hors Québec, 1 personne sur 20 personnes de 5 ans et plus a été instruite dans un programme régulier en français dans une école de langue française

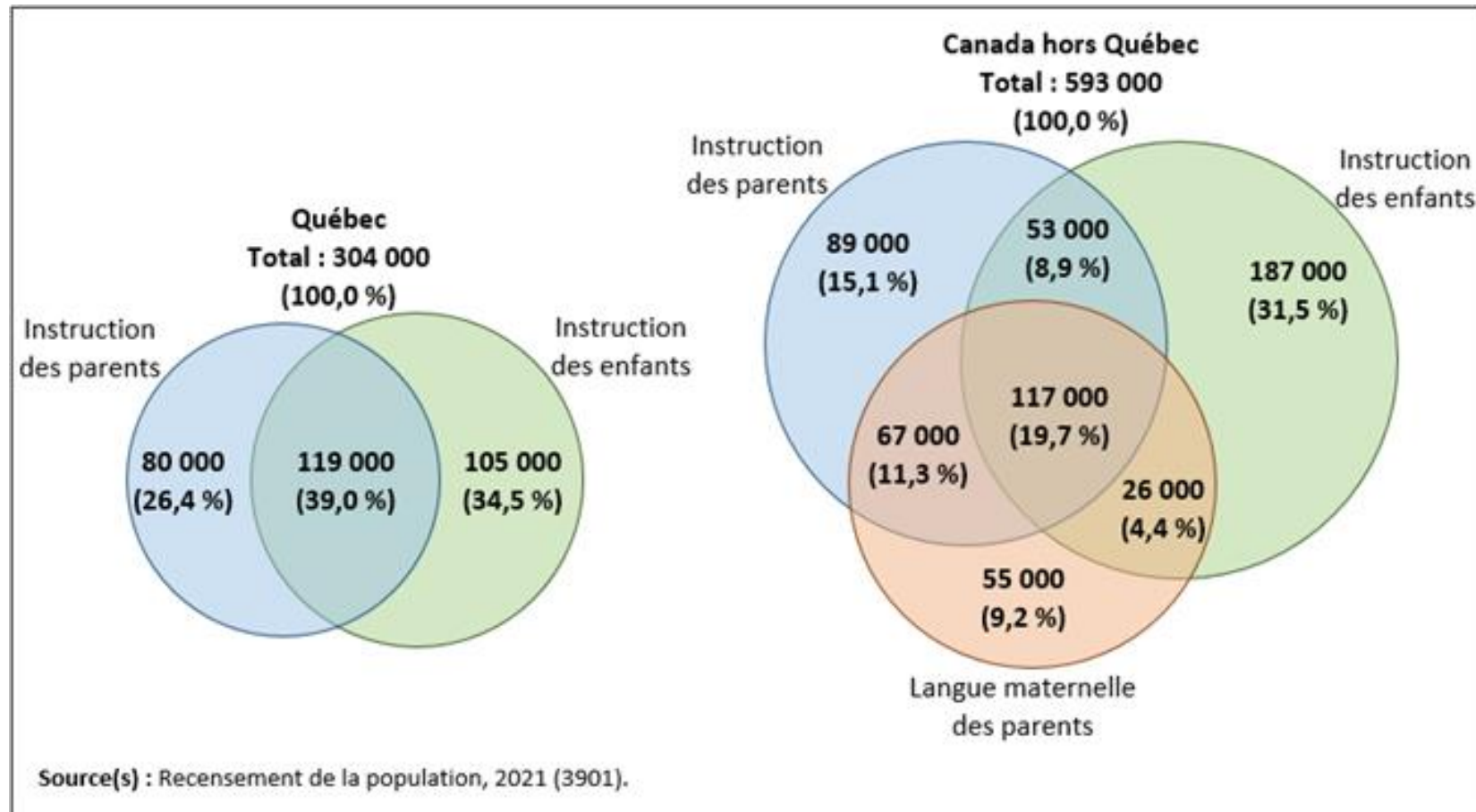


Les deux types de programmes: 137 000



CENSUS • RECENSEMENT

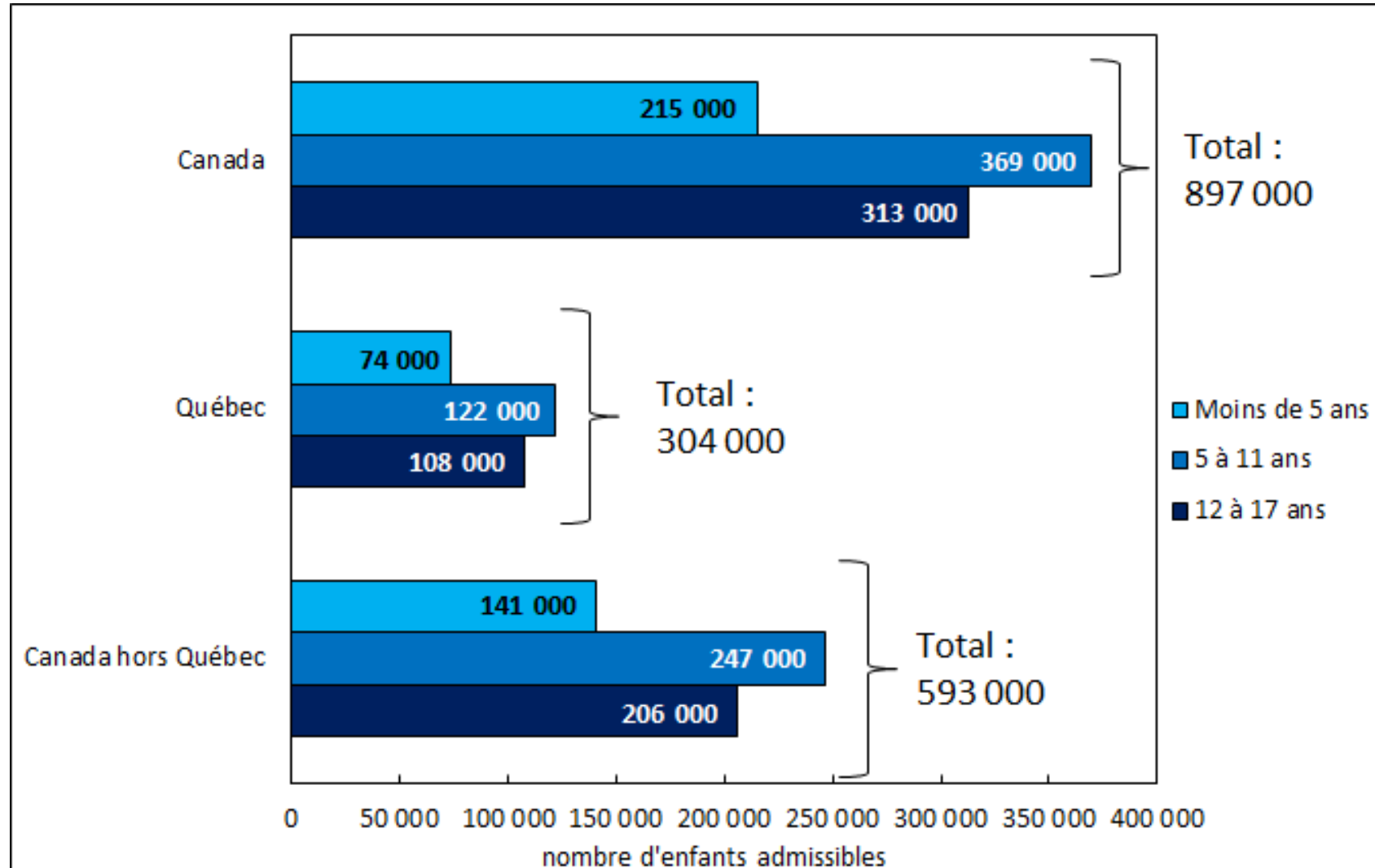
Environ les deux tiers des enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au Québec ont au moins un parent instruit dans une école anglaise; hors Québec, moins de la moitié ont au moins un parent de langue maternelle française





CENSUS • RECENSEMENT

En 2021, près des deux tiers des enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire vivaient à l'extérieur du Québec et un tiers au Québec



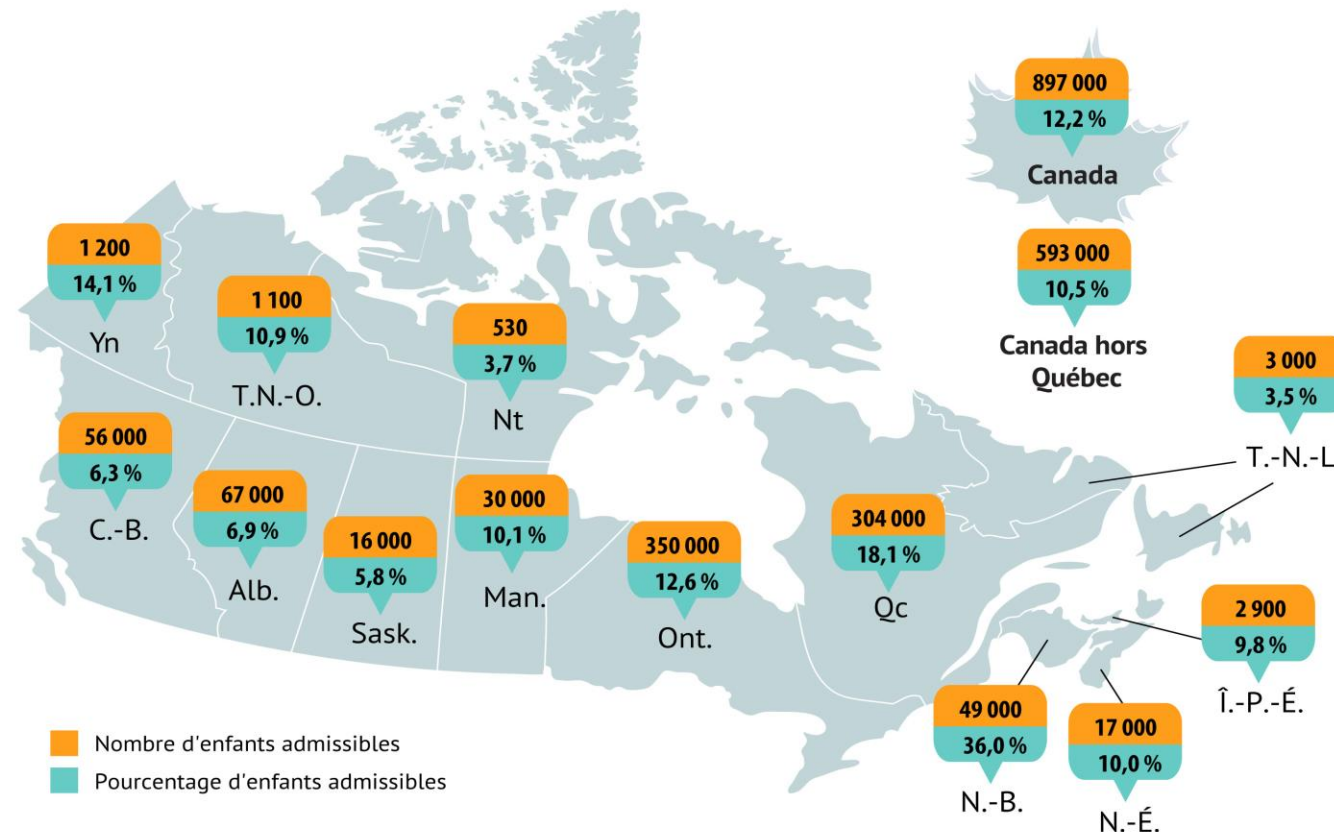
Source(s) : Recensement de la population, 2021 (3901).



RECENSEMENT • CENSUS

En 2021, les enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire étaient plus nombreux en Ontario et au Québec, et représentaient plus du tiers des enfants du Nouveau-Brunswick

Nombre et pourcentage d'enfants âgés de moins de 18 ans qui sont admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire, Canada, Canada hors Québec, provinces et territoires, 2021



■ Nombre d'enfants admissibles
■ Pourcentage d'enfants admissibles

Note(s) : Dans le Recensement de 2021, les enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire étaient âgés de moins de 18 ans au 31 décembre 2020 (nés en 2003 ou après).

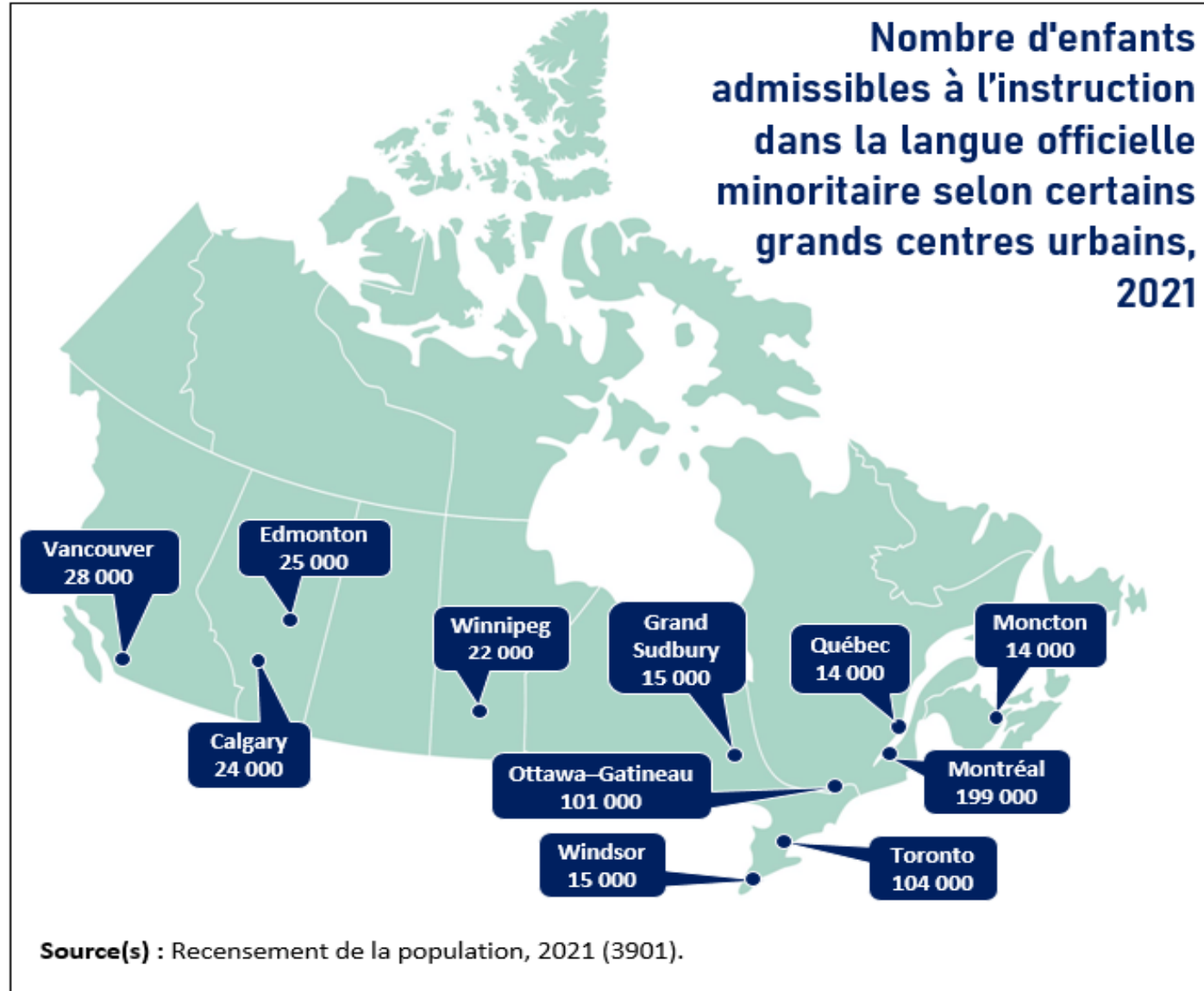
Source(s) : Recensement de la population, 2021 (3901).



CENSUS • RECENSEMENT

**Montréal, Toronto et
Ottawa–Gatineau
comptent chacun plus de
100 000 enfants
admissibles
à l'instruction dans la
langue officielle
minoritaire**

**Nombre d'enfants
admissibles à l'instruction
dans la langue officielle
minoritaire selon certains
grands centres urbains,
2021**

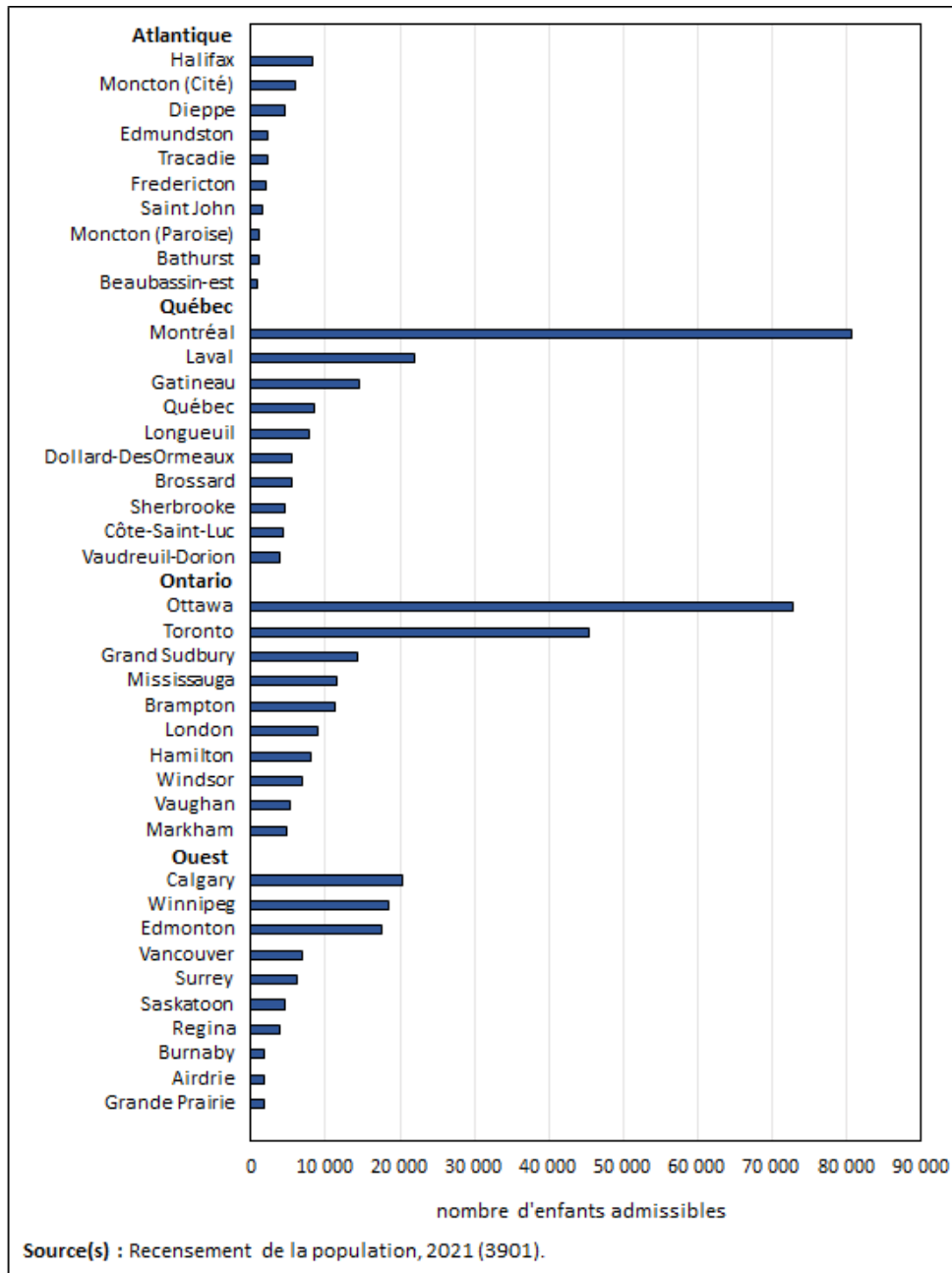


Source(s) : Recensement de la population, 2021 (3901).



CENSUS • RECENSEMENT

- Le nombre d'enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire variait grandement entre les 10 municipalités comptant le plus grand nombre d'enfants admissibles dans chacune des régions du Canada en 2021
- 135 municipalités comptaient plus de 1 000 enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire

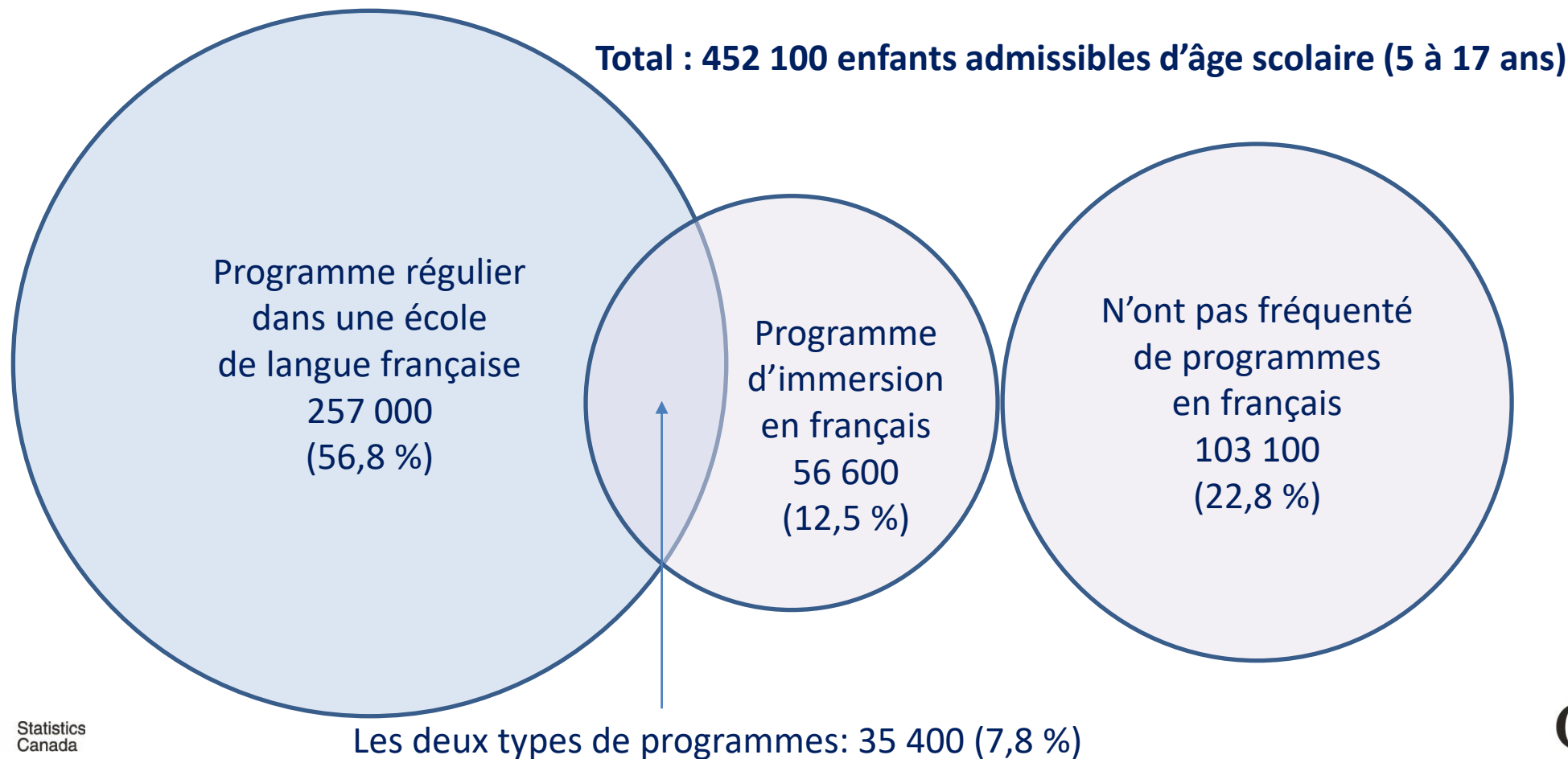


Source(s) : Recensement de la population, 2021 (3901).



RECENSEMENT • CENSUS

Au Canada hors Québec, près des deux tiers (64,7%) des enfants admissibles d'âge scolaire (5 à 17 ans) ont déjà été instruit dans un programme régulier en français dans une école de langue française

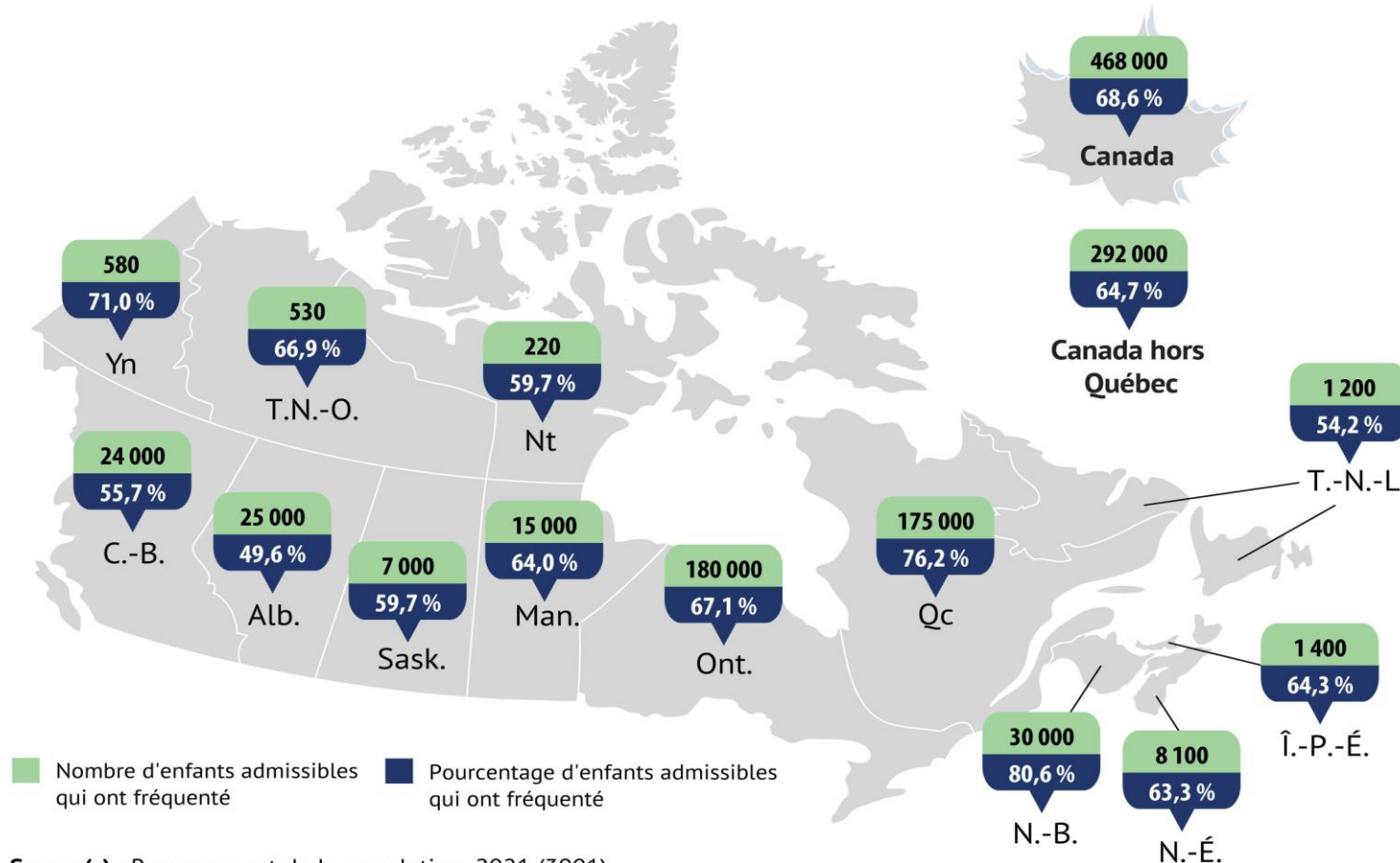




RECENSEMENT • CENSUS

En 2021, c'est au Nouveau-Brunswick, au Québec et au Yukon que les pourcentages d'instruction dans la langue officielle minoritaire étaient les plus élevés, et en Alberta, à Terre-Neuve-et-Labrador et en Colombie-Britannique qu'ils étaient les plus faibles

Enfants qui ont fréquenté un programme régulier ou une école de langue officielle minoritaire parmi les enfants admissibles âgés de 5 à 17 ans, Canada, Canada hors Québec, provinces et territoires, 2021

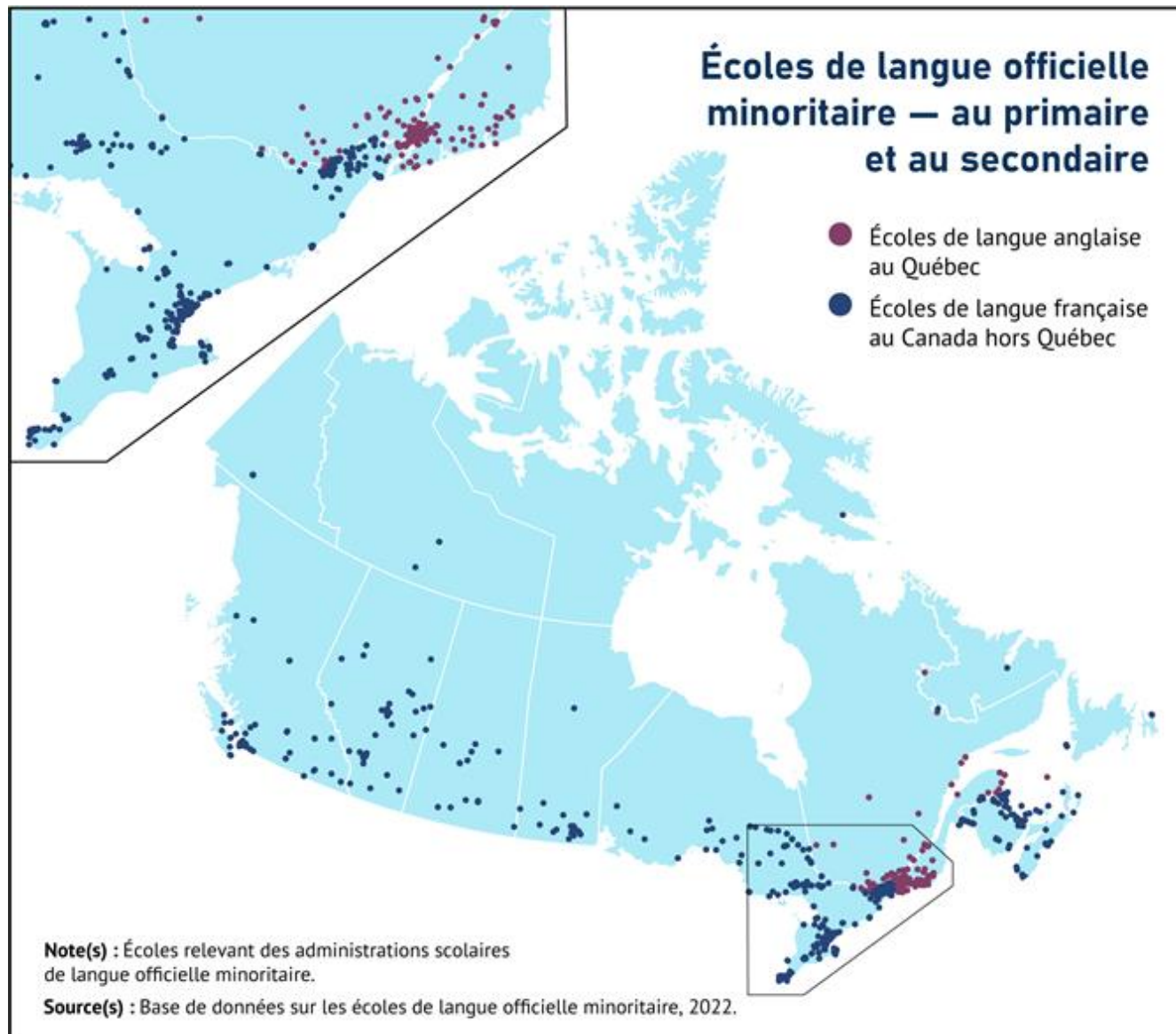


Source(s) : Recensement de la population, 2021 (3901).



RECENSEMENT • CENSUS

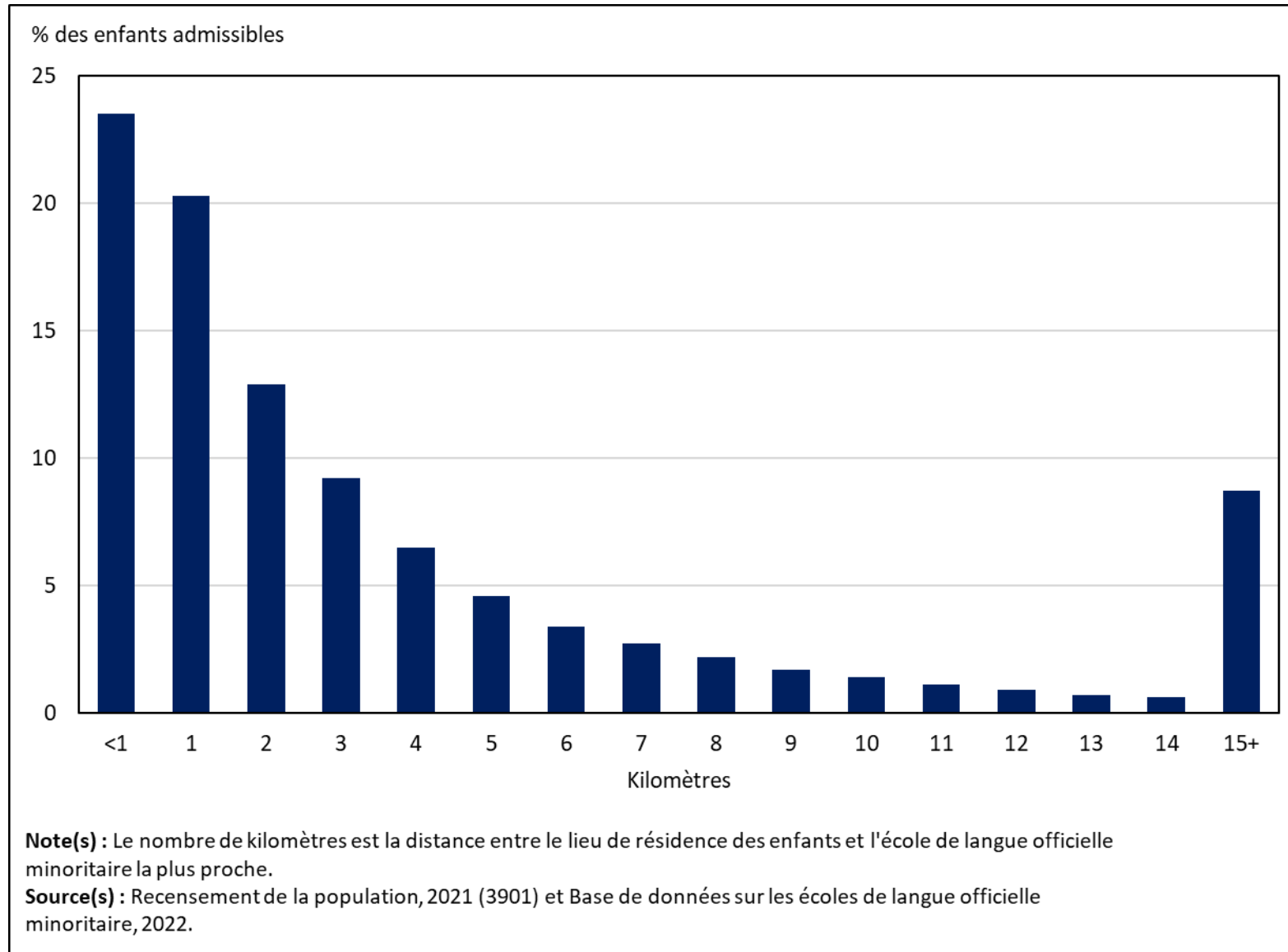
Il y avait plus de 1 000 écoles de langue officielle minoritaire au Canada en 2022, dont 270 écoles de langue anglaise situées au Québec et 750 écoles de langue française au Canada hors Québec





CENSUS • RECENSEMENT

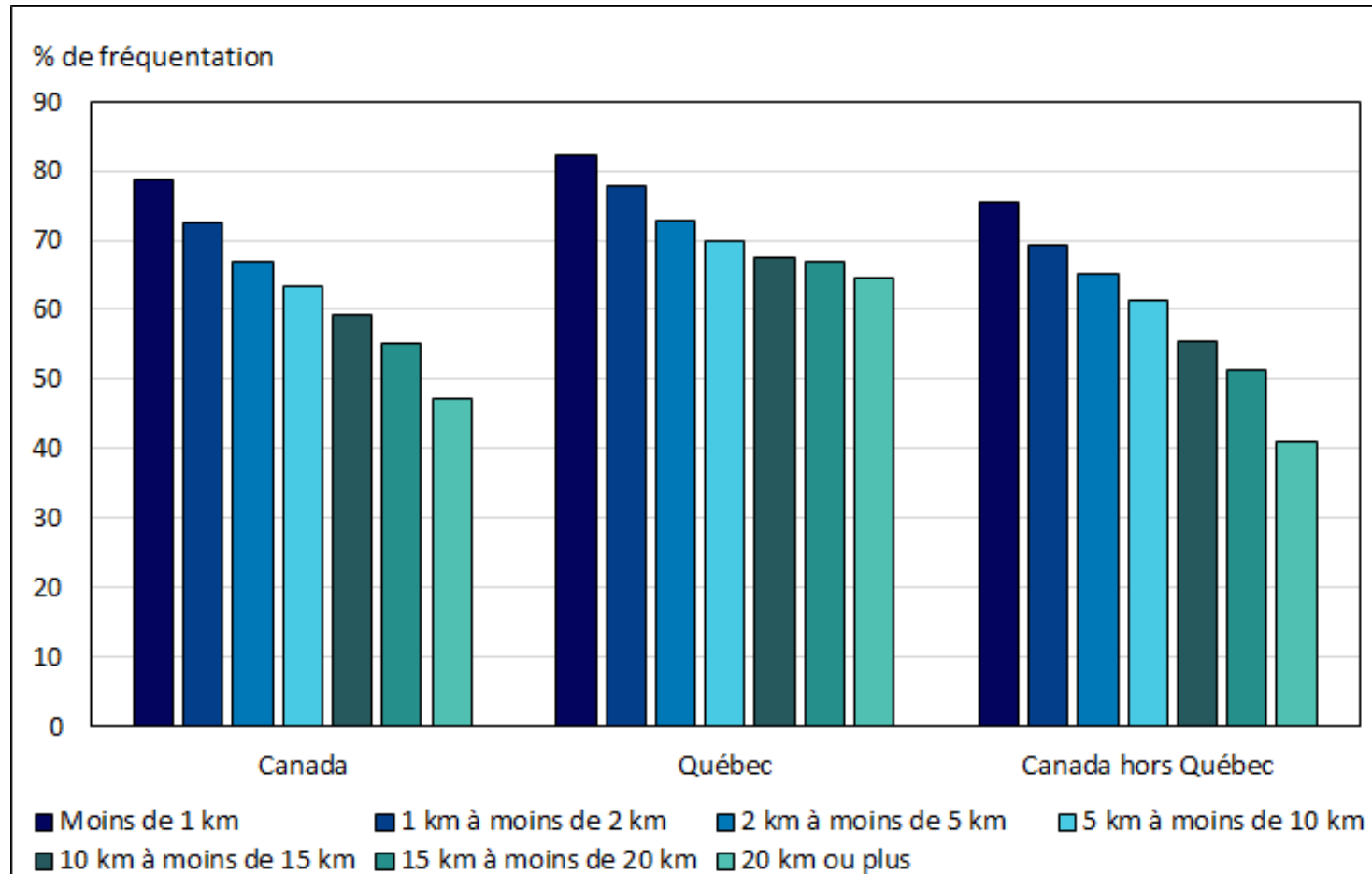
Dans l'ensemble du Canada, 91,5 % des enfants admissibles âgés de moins de 18 ans résidaient à moins de 15 kilomètres d'une école de langue officielle minoritaire.





CENSUS • RECENSEMENT

**Au Canada hors Québec,
75 % des enfants
admissibles d'âge scolaire
vivant à moins de 1 km
d'une école de langue
française fréquentaient
ou avaient déjà fréquenté
une telle école,
comparativement à
environ la moitié des
enfants vivant à 10 km et
plus en 2021**



Note(s) : La fréquentation est le pourcentage des enfants admissibles âgés de 5 à 17 ans qui fréquentaient ou qui avaient fréquenté une école de la langue officielle minoritaire. Le nombre de kilomètres est la distance entre le lieu de résidence des enfants et l'école de langue officielle minoritaire la plus proche.

Source(s) : Recensement de la population, 2021 (3901) et Base de données sur les écoles de langue officielle minoritaire, 2022.



CENSUS • RECENSEMENT

À venir

- Recensement de 2021 :
 - *Fichier maître dans les CDR : février 2023*
 - *Produits de données supplémentaires : Tableaux de données (citoyenneté...) été 2023*
 - *Produits analytiques : l'effet de la distance sur la fréquentation, immersion...*
 - *Produit de référence : étude sur le “sous-dénombrement” des enfants admissibles*
- Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire : disponible 2024
 - Raisons de la participation ou non à l'instruction dans la langue officielle minoritaire
 - Intentions des parents concernant les inscriptions futures de leurs enfants



CENSUS • RECENSEMENT

Références et pour plus d'information :

- [Vidéo d'introduction aux concepts de l'instruction dans la langue officielle minoritaire](#)
- [Charte canadienne des droits et libertés, Article 23 – Droits à l'instruction dans la langue de la minorité](#)
- [Rapport technique sur les modifications apportées au Recensement de 2021 : Droits à l'instruction dans la langue de la minorité](#)
- [Questionnaires du Recensement de la population de 2021](#)
- [Dictionnaire du recensement de 2021](#)
- [Guide de référence sur l'instruction dans la langue officielle minoritaire, Recensement de 2021](#)
- [897 000 enfants sont admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire au Canada](#)
- [Écosystème de données sur les enfants admissibles à l'instruction dans la langue officielle minoritaire](#)
- [Enquête sur la population de langue officielle en situation minoritaire](#)
- [Enquête sur l'enseignement primaire et secondaire](#)





CENSUS • RECENSEMENT

Questions / Commentaires?

dominique.pepin-filion@statcan.gc.ca

